

Mantes-la-Jolie, le 6 novembre 2013

Communiqué de presse

## **Forum des Projets Urbains 2013 : Présentation de deux projets emblématiques de la mutation du territoire de Seine Aval**

Le 12 novembre prochain, l'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA), en charge de Seine Aval, territoire de l'Opération d'Intérêt National, présentera l'avancement de deux projets d'aménagement dans les Yvelines - Cœur de ville à Bonnières-sur-Seine (salle 253 à 11h30), et le projet de l'Eco-Quartier fluvial de Mantès-Rosny (salle 253 à 12h) - à la 13<sup>ème</sup> édition du Forum des Projets Urbains au Palais des Congrès de Paris.

Ce rendez-vous national majeur rassemble chaque année près de 2000 professionnels de l'aménagement urbain afin d'échanger et valoriser les bonnes pratiques de conduite de projets d'aménagement en France et en Europe.



### **Bonnières-sur-Seine : repenser la mobilité pour dynamiser un centre-bourg**

Avec 5 000 habitants la ville de Bonnières-sur-Seine constitue le pôle urbain structurant de la boucle de Moisson, à l'ouest du territoire Seine Aval.

Face à un centre-ville qui perd de son attractivité au profit des commerces de périphérie, l'enjeu de l'opération d'aménagement de la ZAC « Coeur de ville » était de repenser la mobilité dans le centre bourg par :

- la réappropriation de l'espace par les piétons,
- la création d'un dispositif innovant de mutualisation du stationnement entre usagers de la ville et nouveaux habitants
- le développement d'une offre nouvelle de logements et de commerces.

Les architectes MDNH et Atelier Arago signeront ce projet de 14 000 m<sup>2</sup>. Nexity sera en charge de la réalisation de 190 logements (dont 20% de logements sociaux), dans le cadre de la tranche 1, prévue fin 2014.

### **L'Eco-quartier fluvial de Mantès-la-Jolie / Rosny-sur-Seine : un projet Urbain par Nature(s)**

Redonner vie aux bords de Seine en combinant projet urbain et projet paysager est le défi de l'Eco-quartier fluvial qui se déploiera sur 498 000 m<sup>2</sup> d'ici 2035.

Situé sur d'anciennes carrières remblayées, il s'inscrit dans un site qui s'ouvre largement sur la Seine mais qui est aujourd'hui peu valorisé, entre les franges urbaines de Mantès-la-Jolie et Rosny-sur-Seine, dans le périmètre du territoire Seine Aval.



Labellisé « Grand Paris » en 2012, l'Eco-quartier fluvial concourt à la structuration de la métropole organisée autour d'une agglomération centrale et de pôles bien reliés offrant chacun des qualités de vie propres. Le Mantois, maillon important de l'Axe Seine, à 30 mn de La Défense et desservi par le RER EOLE à l'horizon 2020, est un secteur de développement majeur et offre une attractivité résidentielle articulée autour d'un mélange ville-nature.

Le projet urbain, qui prône la densité des espaces bâtis pour limiter l'étalement urbain, produira de l'attractivité autour du fleuve, avec des activités sportives et de loisirs, un port de plaisance, des commerces, mais aussi un rapport à la nature riche et varié. L'Eco-quartier sera relié à la gare de Mantes-la-Jolie par le « TZEN », bus à haut niveau de service.

Le projet paysager compose à partir des atouts du site : les boisements, les bassins, la Seine, le relief, le grand paysage. Il a pour ambition de requalifier les espaces de nature, de les intensifier et de les ouvrir à tous. Il offrira un environnement de grande qualité, riche de biodiversité.

A ce jour, l'avant-projet des espaces publics de la ZAC de ce projet d'aménagement est achevé.

---

**Contact presse EPAMSA :**

*Amandine Martin, Responsable de la communication*  
01 39 29 21 25 – 06 76 97 48 98 – [a.martin@epamsa.fr](mailto:a.martin@epamsa.fr)

*Marie-France Bergamo*  
01 55 30 70 77- [mariefrance.bergamo@grayling.com](mailto:mariefrance.bergamo@grayling.com)

## ANNEXES

<b><u>BONNIERES SUR SEINE</u></b>	<b><u>Fiche technique de la ZAC « Cœur de Ville »</u></b>
<b><u>Éléments techniques de Nexity – tranche 1</u></b>	<b>Aménageur :</b> EPAMSA
<b>Aménageur :</b> EPAMSA	<b>Urbaniste de la ZAC :</b> Atelier Marniquet
<b>Maîtrise d'ouvrage :</b> Nexity	<b>Surface totale de la ZAC :</b> 18 800 m <sup>2</sup> de SDPC 2 tranches
<b>Architecte :</b> Agences MDNH – Marie Degos et Nicolas Hartung Atelier Arago – Laurent De Fouchecour et Thierry Cazals	<b>Nombre de logements :</b> Entre 240 et 260 logements prévus au terme des 2 tranches
<b>Nombre de logements :</b> 190 logements (3 tranches/ilôts) dont 20% de logements sociaux	<b>Equipements et commerces :</b> 2000 m <sup>2</sup> de SDPC de commerces 2 tranches
<b>Surface logements et commerces</b> 14 000 m <sup>2</sup> dont 1900 m <sup>2</sup> de commerces	<b>Emprise foncière :</b> L'emprise des équipements sportifs accueillera les infrastructures – (l'ancien terrain de football de la ville et l'ancien COSEC (gymnase de la ville) - qui seront relocalisés. Stade : sous maîtrise d'ouvrage communale Gymnase : sous maîtrise d'ouvrage intercommunale
<b>Calendrier</b> <b>Fin 2013 :</b> dépôt de permis de construire <b>Fin 2014 :</b> début de la construction	

### **FICHE TECHNIQUE ECO-QUARTIER FLUVIAL MANTES-ROSNY**

**Périmètre de la ZAC :** 200 ha

**Périmètre aménagé :** 120 ha dont 75% d'espaces publics (90 ha) et 25% d'espaces cessibles

**Programme de 498 000 m<sup>2</sup> comprenant :**

430 000 m<sup>2</sup> de logements (environ 5 000 logements)  
25 000 m<sup>2</sup> de commerces, activités et services  
43 000 m<sup>2</sup> d'équipements  
L'aménagement d'un port de plaisance pour 240 anneaux  
la mise en place d'une ligne TZEN (bus en site propre)

**Equipements** : 6 groupes scolaires et un collège, des équipements sportifs (2 gymnases, 1 complexe sportif), programmation sportive de plein air, 2 Maisons thématiques : *Maison de la Nature et des Jardins* et *Maison de la Mobilité et des Initiatives*

**Acteurs** : L'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA) est l'aménageur de l'ÉcoQuartier Fluvial, l'Établissement Public Foncier des Yvelines (EPFY) est le partenaire foncier et l'agence TER pilote l'équipe de conception des espaces publics de ce projet.

**Architecte-urbaniste** : Agence TER

**Calendrier** :

**Fin 2014** : lancement des travaux sur les espaces publics de la phase 1 (Jardins de Seine/port)

**2015** : démarrage des travaux

**2016** : mise en chantier d'environ 500 logements, pour un rythme annuel de 200 à 250 logements/an jusqu'en 2035-2040